



**15^{ÈME} FORUM PANAFRICAIN
MINISTÉRIEL SUR LA
MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET
DES INSTITUTIONS DE L'ETAT SUR «
LE RÔLE DE L'ETAT DANS LA
RÉALISATION DES OBJECTIFS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE ».**

Mme DIARRA RAKY TALLA

**ancien Ministre du Travail, de la Fonction
publique et de la Réforme de l'Etat, chargée
des Relations avec les Institutions du Mali**

9-&10 juillet 2019.

THÈME 2

- « La transformation et la modernisation de l'administration publique dans la poursuite des Objectifs du Développement Durable : Quelle trajectoire et quels moyens ? »



SOMMAIRE

- I- Introduction

- II- Trajectoire
 - **1- Capitalisation et renforcement des acquis des ODD**
 - **2- Développement du capital humain**
 - **3 Mise en place de procédures**
 - **4- Dématérialisation des procédures et simplification des procédures**
 - **5- La pérennisation des mesures et des outils d'accessibilité des populations aux offres de services modernes des administrations publiques.**



SOMMAIRE

- **6 Renforcer les coopérations sous régionale, régionale et internationale**
- **III MOYENS**
- **IV CONCLUSION**



INTRODUCTION

- L'administration publique socle de l'Etat à travers les services publics
- Evolution des administrations publiques africaines depuis leur accession à l'indépendance
- Mutations institutionnelles profonde des administrations publique adaptées aux contextes spécifiques de chaque Etat à travers les réformes
- Face aux défis mondiaux il ya une mise en Synergie des actions et des capacités des Etats pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement



INTRODUCTION

- Objectifs du Millénaire OMD :
 - Eliminer l'extrême pauvreté
 - Assurer l'éducation primaire pour tous
 - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 - Réduire la mortalité infantile et post infantile
 - Améliorer la santé maternelle et post infantile,
 - Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies
 - Mettre en place un partenariat pour le développement.



INTRODUCTION

- Evaluation des OMD
- l'Assemblée Générale des Nations a confirmé son engagement à poursuivre la dynamique des Objectifs du Millénaire le 25 septembre 2015 dans un nouveau cadre programme intitulé Objectifs du Développement Durable qui inclut certains aspects non pris en compte dans les Objectifs du Millénaire (OMD) tels que la préservation de l'environnement, la réduction des inégalités et l'élargissement des objectifs à tous les pays.



INTRODUCTION

- Objectifs du développement Durable :
- Pas de pauvreté
- Faim zéro
- Bonne santé et bien être
- Education de qualité
- Egalité entre les sexes
- Eau propre et assainissement
- Energie propre et d'un cout abordable
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructure
- Inégalités réduites
- Villes et communautés durables
- Consommations et production durable
- Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique
- Vie aquatique
- Vie terrestre
- Paix, justice et institutions efficaces
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



II TRAJECTOIRE

- **1-Capitalisation et renforcement des acquis des ODD :**
 - **La poursuite de l'implémentation des réformes structurelles**
- **2- Développement du capital humain :**
 - **La mise en place de mesures pouvant servir à renforcer les capacités des administrations publiques tels que l'élaboration de statistiques fiables, la maîtrise des potentiels humains, matériels et économiques etc .**



II TRAJECTOIRE

- **3 Mise en place de procédures**
- L'élaboration des manuels de procédures
- La codification des procédures
- L'informatisation des procédures pour s'assurer de leur utilisation correcte et du respect des procédures,
- La mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation des performances des agents publics conformément aux procédures
- Institutionnaliser des systèmes de récompense du mérite
- L'application effective des sanctions
- Amélioration de la qualité du service public
- Transparence



II TRAJECTOIRE

- **4-Dématérialisation des procédures et simplification des procédures**
 - L'Accessibilité des services publics par l'informatisation des procédures, des offres de biens et de services aux populations et la multiplication des plates formes informatisées
 - La réduction considérable des tentatives corruptives
 - Amélioration de la qualité du service public
 - Transparence



II TRAJECTOIRE

- **5- La pérennisation des mesures et des outils d'accessibilité des populations aux offres de services modernes des administrations publiques**
 - Encourager et multiplier la création et l'utilisation des plates formes dans tous les domaines ;
 - Améliorer les méthodes de communications
 - Rétablir la confiance entre l'administration publiques et les usagers ;
 - Améliorer et assurer le potentiel énergétique dans tous les pays afin de faciliter son accès ;



II TRAJECTOIRE

- **6 Renforcer les coopérations sous régionale, régionale et internationale:**
 - Le renforcement des mesures incitatives à l'unification des procédures et à la fixation de normes (Finances, gestion des ressources humaines, élaboration des statiques)
 - La multiplication des mesures et des procédures favorisant les initiatives universelles (Sécurité sociale, santé, environnement, etc...).



III MOYENS

- 1- L'élaboration d'un programme d'exécution assorti d'un chronogramme et d'un budget prévisionnel ;
- 2- La mise en place d'un organe d'exécution ;
- 3- La priorisation des objectifs à long, court et moyen terme avec des indicateurs de performance mesurables et quantifiables ;
- 4- L'utilisation des ressources surtout financières dédiées à la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable de façon rationnelle et efficiente conformément aux ordres de priorités ;
- 5- L'évaluation périodique avec des indicateurs et des résultats tangibles ;



III MOYENS

- L'engagement des pays à orienter l'action publique d'avantage sur la création et le renforcement des infrastructures existantes adéquates (couverture internet , fibre optique, etc...), et, sur la recherche et l'innovation.
- L'effectivité de la redevabilité par la mise en place de systèmes d'informations accessibles et disponibles aux citoyens (information des citoyens sur les niveaux d'exécution des politiques et programmes).



IV CONCLUSION

- Administration moderne et efficiente, professionnelle,
- Administration transparente
- Accès effectif aux informations
- Équité de traitement par l'égal accès aux informations
- Justice sociale
- Meilleure qualité de services fournis
- Gain de temps
- Réalisation d'une économie d'échelle
- Satisfaction des populations
- Rétablissement de la confiance
- Paix sociale
- Pérennisation des données et des acquis
- Développement durable

